



Communiqué de presse

Aix-en-Provence, mardi 4 mars 2008

Création de la première Ecole Doctorale de Juristes Méditerranéens

A l'heure du partenariat euro-méditerranéen, la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III - crée la première Ecole Doctorale des Juristes Méditerranéens, un réseau de facultés de droit dont la vocation est de réunir des juristes originaires de différents pays méditerranéens, enseignants-chercheurs, doctorants mais aussi professionnels du droit associés à ses travaux.

Des universitaires éminents venus de toute la Méditerranée et de nombreux représentants des professions du droit¹ et des autorités politiques se sont réunis vendredi 29 février dernier, à la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université Paul Cézanne, à l'occasion d'une journée spéciale destinée à préparer la première école doctorale qui accueillera, en 2009, une cinquantaine de doctorants des universités partenaires.

Cette journée, animée par le **Professeur Marc PENA**, Président de l'Université Paul Cézanne et initiateur du projet et par le **Professeur Rostane MEHDI**, directeur scientifique de la future école doctorale, par ailleurs directeur du CERIC (Centre d'Etudes et de Recherches Internationales et Communautaires), ainsi que par **Madame Odile TOKOTO**, responsable du service des relations internationales de la Faculté de Droit, coordinatrice du projet, s'est notamment déroulée en présence de :

- **Son Excellence Missoum SBIH**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Algérie en France,
- **Michèle GENDREAU-MASSALOUX**, Responsable de la Formation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans la mission de l'Union pour la Méditerranée de la Présidence de la République,
- **Jean-Louis GUIGOU**, Délégué général de l'institut de Prospective Economique Méditerranéenne.

¹ Voir liste en annexe

Elle s'est conclue par la signature officielle des accords de coopération juridique entre l'Université Paul Cézanne et les Universités Benyoucef Benkhedda d'Alger et Mentouri de Constantine.

Michèle GENDREAU-MASSALOUX, Responsable de la Formation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans la mission de l'Union pour la Méditerranée de la Présidence de la République, salue : « *Une initiative d'avant-garde, source de vrai progrès dans les relations méditerranéennes. Créer un espace juridique et économique pour la formation et la recherche, fondé sur l'itinérance des travaux, leur excellence et leur adaptation au monde professionnel est un exemple fondateur* ».

Inscrire le partenariat euro-méditerranéen dans le champ du droit et adapter la recherche aux besoins des professionnels

La promotion de ce projet ambitieux par la Faculté de Droit et de Science Politique traduit la volonté d'inscrire résolument le partenariat euro-méditerranéen dans le champ de la culture juridique, qui offre un espace privilégié de travail pour enrichir les relations euro-méditerranéennes et aboutir à la formation d'un espace juridique commun.

Premier du genre, ce projet, qui consiste à réunir les juristes du bassin méditerranéen, répond à plusieurs objectifs :

- contribuer à la formation d'enseignants-chercheurs de haut niveau au sein des universités partenaires,
- renforcer le partage des savoirs entre facultés de droit et soutenir l'excellence universitaire,
- adapter la recherche juridique aux besoins de l'environnement méditerranéen et promouvoir les chercheurs en droit comme des acteurs majeurs du développement de leur pays et de leur région,
- encourager la mobilité géographique ainsi que la création de liens interpersonnels entre les juristes.

« Cette école doctorale est une initiative originale dont l'objet est de faire se rencontrer régulièrement des doctorants pour que se dessine une communauté de juristes méditerranéens qui échangent et confrontent leurs méthodes de travail. Ces doctorants seront demain les juristes de premier plan qui aideront à construire l'Europe Méditerranéenne », se félicite **Marc PENA**, président de l'Université Paul Cézanne.

« Il faut soutenir l'excellence, encourager la mobilité, offrir à nos étudiants la meilleure formation possible », insiste le **Professeur Rostane MEHDI**, directeur scientifique de ce projet.

S'appuyant sur des partenariats institutionnels, l'Ecole Doctorale des Juristes Méditerranéens regroupe d'ores et déjà **8 facultés** : les facultés de droit des universités d'Alger et Constantine (Algérie), de Barcelone (Espagne), de Beyrouth (Université du Liban), de Rabat (Maroc), de Tunis (Tunisie), de Damas (Syrie) et d'Aix-en-Provence (France). D'autres facultés de droit, celles de La Sapienza (Italie), de Galatasaray (Turquie), d'Alexandrie ou du Caire (Egypte) doivent également intégrer ce réseau qui devrait, à terme, s'étendre au pourtour méditerranéen dans son ensemble.

Des thèmes et travaux renouvelés chaque année

L'Ecole Doctorale des Juristes Méditerranéens sera gérée par un Conseil Scientifique, composé de représentants de chaque faculté partenaire et de personnalités extérieures reconnues pour leur compétence et leur rayonnement extérieur.

Garant de l'excellence des travaux, il aura également pour mission d'identifier chaque année un thème de travail, autour duquel sera organisé, dans l'une des universités partenaires, un séminaire réunissant des doctorants ainsi qu'un colloque, « Les rencontres méditerranéennes du droit », ouvert aux universitaires mais aussi aux milieux professionnels (avocats, magistrats, administrations, entreprises etc.) ainsi qu'à des représentants de la société civile (syndicats, organisations patronales, ONG etc.), dédié à l'étude d'une question d'intérêt commun.

La thématique des travaux de la première école doctorale, qui se tiendra en 2009 à Aix-en-Provence, sera : « La méditerranée, espace juridique et économique ». Le professeur Rostane MEHDI en est le directeur scientifique.

Et Marc PENA de conclure : « *Notre université est un acteur majeur des projets méditerranéens. Le droit est un formidable instrument de coopération, de paix et de prospérité. Se retrouver ensemble aujourd'hui est un gage d'avenir.* »

A propos de la Faculté de Droit et de Science Politique de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III –

Unité de Formation et de Recherche (UFR) de l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III), la Faculté de Droit et de Science Politique accueille plus de 10 000 étudiants chaque année dans ses locaux d'Aix-en-Provence, de Marseille et d'Arles. Créée en 1409, c'est une des plus anciennes facultés. Véritable entreprise du savoir et de la recherche en droit, elle associe 200 enseignants titulaires et près d'une centaine d'administratifs. Son offre de formation, large et innovante, est construite autour de nombreuses formations initiales et continues couvrant les domaines traditionnels et émergents de la réflexion juridique. Elle propose également une importante activité de recherche en droit, à travers une quinzaine d'unités de recherche reconnues et labellisées par l'Etat, regroupées dans une des plus importantes écoles doctorales de la discipline, l'Ecole Doctorale « Sciences juridiques et politiques ».

Contacts Presse

Lise GRANDPERRIN

Service communication de l'Université
Paul Cézanne - 04 42 17 27 93
lise.grandperrin@univ-cezanne.fr

Barbara de SAINT SAUVEUR

OneSelf communication Corporate
06 11 04 97 36
bdesaintsauveur@oneself.fr

En savoir +

www.facdedroit.u-3mrs.fr

Annexe

*Parmi les participants à cette journée de création :

- **Universitaires étrangers**

Ahmed MAHIOU directeur de recherche émérite au CNRS (UMR6201), ancien doyen de la faculté de droit d'Alger et juge ad hoc à la Cour Internationale de Justice, **les doyens des facultés de droit d'Alger, de Constantine, de Tunis, de Damas**, ainsi que **Madame Leila SAADE, Doyen de l'Ecole Doctorale de Droit du Liban, le Professeur Ali SEDJARI** représentant le Doyen de la Faculté de Droit de **Rabat**, **le Professeur Blanca VILA COSTA**, de la Faculté de Droit de **Barcelone**...

- **Professionnels du Droit**

Jean-Pierre ATTHENONT, *Premier Président de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence*, **Jacques LEGER**, *Président de la Cour administrative d'Appel de Marseille*, **Boleslaw LUKASZEWICZ**, *Président du TA de Marseille*, **Elisabeth RAYNAUD**, *Présidente du TGI d'Aix-en-Provence*, **Olivier ROTHE**, *Procureur de la République d'Aix-en-Provence*, **Marie-Dominique GAILLARD**, *Présidente Tribunal Commerce d'Aix-en-Provence*, **Bertrand SCHWERER**, *Président de la Chambre régionale de Comptes*, **Paule ABOUDARAM**, *Bâtonnier de l'Ordre - Aix-en-Provence*, **Jean-François LECA**, *Bâtonnier - Aix-en-Provence*...